

<p><b>D 25-81</b></p> <p><b>SUBVENTION AU SYNDICAT DES MARCHÉS DE FRANCE DU CALVADOS ET DE L'ORNE.</b></p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le six novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents</u> :</p> <p>Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoints au Maire, Alain BERTAUD, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON Patrick BARBA, Nathalie MAHIER, Joanna de KERGORLAY, Fabien DUPONT, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI, Conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés</u> :</p> <p>Alain GOSSELIN : pouvoir donné à Olivier COLIN Sylvia FLEURY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Patrick BLOSSE : pouvoir donné à Olivier HOMOLLE Antoine ARIF : pouvoir donné à Laurent LAEMLÉ</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	---

Laurent LAEMLÉ informe les membres du conseil municipal que par courrier en date du 25 septembre 2025, la Présidente du syndicat des marchés de FRANCE du CALVADOS et de l'ORNE a sollicité une subvention pour participer à l'organisation du 104<sup>ème</sup> congrès des marchés de France qui aura lieu les 2, 3 et 4 mars 2026 au Centre des congrès de CAEN.  
Il est proposé d'attribuer une subvention de 100 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- D'approuver le versement d'une subvention de 100 € au profit du syndicat des marchés de France du CALVADOS et de l'ORNE pour l'organisation du 104<sup>ème</sup> congrès des marchés de France qui aura lieu les 2, 3 et 4 mars 2026 au Centre des congrès de CAEN ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce sujet.

Olivier COLIN,  
Maire.



Accusé de réception en préfecture  
014-211403381-20251110-D25-81-DE  
Date de télétransmission : 10/11/2025  
Date de réception préfecture : 10/11/2025